

# Une figure de l'étranger pour construire un imaginaire collectif en Méditerranée ?

*Alizée Dauchy et Annalisa Lendaro*

**Lampedusa est érigé en « modèle d'accueil ». Mais dès lors que l'on s'intéresse aux revendications portées par les mobilisations de migrants détenus sur l'île, une autre réalité apparaît. Le « modèle Lampedusa » repose, en effet, sur la construction d'une figure imaginaire du migrant et sert à légitimer les politiques militaro-humanitaires avec le respect des droits humains.**

Entre le 27 octobre et le 17 novembre 2016, en moins d'un mois, 1 000 corps ont été retrouvés dans le canal de Sicile. Au même moment le 6 octobre, une décision européenne élargit les missions en mer Méditerranée de l'opération militaire initialement appelée EUNAVFOR MED<sup>1</sup> puis « Sophia<sup>2</sup> », visant à lutter contre les réseaux de passeurs. De plus, à cette même date, des fonctionnaires européens fêtent, dans la ville de Kapitan Andreevo sur la frontière bulgare-turque, l'annonce de la création d'une nouvelle agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. D'après le commissaire européen chargé des migrations, Dimitris Avramopoulos,

« la création de l'agence est le symbole d'une Europe efficace », et pour le directeur de la nouvelle agence, Fabrice Leggeri, « c'est un moment historique, la nouvelle agence [étant] plus forte et mieux équipée pour répondre aux défis sur le plan de l'immigration et de la sécurité aux frontières extérieures ». Cette « gestion des migrations » se manifeste sur les territoires terrestre et maritime par la mise en place de dispositifs de surveillance, de contrôle, d'interception et de tri, dont le fonctionnement repose sur le principe d'un traitement différencié des individus selon leur origine géographique. Dans ce contexte, l'île de Lampedusa, située au sud de la Sicile, apparaît comme un terrain particulièrement pertinent pour se questionner sur l'« accueil » des migrants interceptés en mer. Le « modèle Lampedusa<sup>3</sup> » tel qu'il est orchestré depuis plusieurs années, est aujourd'hui édifié en exemple à

1 | Pour « European Union Naval Force Mediterranean », lancée le 18 mai 2015 par l'Union européenne dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune pour lutter contre le trafic de migrants en Méditerranée.

2 | Sophia est une petite fille née le 24 août 2015 à bord d'une frégate allemande du même nom en Méditerranée dans le cadre de l'EUNAVFOR MED. C'est Federica Mogherini la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui a proposé de changer le nom de l'opération pour honorer la vie des personnes sauvées.

3 | Selon le président du Sénat et le président de la République italienne, Lampedusa constitue un modèle d'accueil à exporter dans toute l'Europe.

exporter. Pourtant, les discours publics d'hospitalité, les représentations des Lampedusains par Gianfranco Rosi dans *Fuocoammare* comme des « héros ordinaires », ou encore la remise du prix Simone de Beauvoir à la maire de l'île, Giusi Nicolini, à Paris en janvier 2016, mythifient une réalité contestée par les migrants et les insulaires, et tamisent la manière avec laquelle les autorités locales et nationales répondent par des mesures en dehors de l'État de droit aux migrants qui revendiquent le respect de leurs droits consacrés dans des conventions internationales.

Cette contribution se propose de revenir sur les modalités et la réception des mobilisations des migrants se trouvant en rétention administrative à Lampedusa en vue de questionner le « modèle d'accueil de Lampedusa » et ses effets plus larges sur les politiques humanitaires et militaires en Méditerranée.

**« We don't want prison, we don't want Lampedusa ! »**

« Nous ne voulons pas être enfermés dans une prison alors que nous n'avons commis aucun crime, nous voulons une vie digne et obtenir la protection humanitaire au regard des situations dans les pays que nous fuons. Laisser nos empreintes dans ces conditions nous prive de la liberté de choisir notre avenir, notamment de pouvoir rejoindre nos proches installés dans d'autres pays. Nous voulons quitter Lampedusa et obtenir la protection humanitaire, nous sommes nombreux à être en grève de la faim et nous n'arrêterons pas tant que les autorités n'aient pas répondu à nos demandes.<sup>4</sup> »

Du mois de juillet 2013 à l'été 2016<sup>5</sup>, des centaines de personnes ont manifesté à plusieurs reprises, défilant à travers les rues de Lampedusa pour réclamer le droit de quitter l'île sans laisser leurs empreintes digitales, c'est-à-dire sans être identifiées comme demandeurs d'asile en Italie<sup>6</sup>. La majorité des migrants arrivés à Lampedusa, après avoir survécu à la traversée de la Méditerranée, savent qu'en Italie les temporalités du traitement de cette demande sont très longues, même depuis la transformation du centre d'accueil et de premier secours en Hot Spot au cours de l'année 2015 et l'adoption de mécanismes de relocalisation qui, dans la pratique, tardent à être effectifs.

L'Hot Spot est régulièrement surpeuplé (environ 380 places pour une moyenne de 1 000 personnes hébergées pendant les périodes — récurrentes — « d'urgence »), mais cette situation théoriquement exceptionnelle est devenue ordinaire et s'accompagne de pratiques tout aussi ambiguës et banalisées : le « laisser-faire » des forces de l'ordre qui permettent aux migrants de sortir et rentrer à travers des passages ouverts dans les grillages, les services insuffisants, les mesures dérogatoires et, de manière générale, des conditions de vie indécentes.

C'est le devoir de protection des migrants qui est invoqué pour justifier l'enfermement — fictif — au sein du centre pour une durée limitée, elle aussi théorique. Cet argument s'adresse également aux politiciens, chercheurs, journalistes et autres visiteurs pour leur en interdire l'accès. En effet, si, d'une part, les autorités se prévalent de leur rôle de sauvegarde des intérêts et de la

5| Nous avons choisi ici cette temporalité, toutefois les manifestations des migrants sur l'île ne sont pas limitées à cette période uniquement.

6| Le règlement européen Dublin, destiné à identifier l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile, interdit en effet aux migrants de déposer une demande d'asile dans un autre état membre que celui d'arrivée.

4| Le communiqué de presse intégral du 4 octobre 2015 est disponible sur le site du collectif Askavusa : [www.askavusa.wordpress.com](http://www.askavusa.wordpress.com)

vie privée des migrants pour imposer des règles strictes, d'autre part, c'est grâce aux pratiques informelles auxquelles les acteurs locaux consentent que les migrants s'organisent. Ces sorties du centre permettent en effet aux migrants d'accéder à un espace public qui leur est en principe interdit, de se rendre visibles, de partager leurs vécus et revendications. Les manifestations se déroulent généralement de manière pacifique, encadrées par quelques gendarmes majoritairement en civil, elles rassemblent également quelques touristes et Lampedusains, des journalistes, des chercheurs et des artistes.

À plusieurs reprises ces dernières années, la décision a été prise, à huis clos, lors de réunions entre la mairie, la police, l'église, et le ministère de l'Intérieur qu'un certain nombre de migrants, en particulier celles et ceux originaires de la Corne d'Afrique, pourraient effectivement quitter Lampedusa sans laisser leurs empreintes digitales. Ce type d'exception en faveur d'une liberté de circulation des migrants est pratiquée depuis plusieurs années lorsque le centre est surpeuplé, et souvent en amont d'une visite officielle, comme celle du pape François en 2013, ou d'une délégation nationale ou européenne. Des témoignages de migrants transférés ont fait cependant état de prises d'empreintes sous la contrainte, à leur arrivée à Porto Empedocle, en Sicile, où se situe un autre Hot Spot<sup>7</sup>.

### **Les « bons » migrants et... les autres**

Avec la visite du pape François à Lampedusa le 8 juillet 2013, les discours publics ont fait la part belle aux représentations du migrant comme une victime à protéger, soigner et aider. Loin d'être nouvelle, cette figure caritative de l'étranger a pris un certain regain et se manifeste de manière plus prononcée

dans les communiqués larmoyants des institutions européennes, les campagnes de financement des organisations non gouvernementales, dans la presse européenne jusque dans des festivals notoires de la photographie (notamment le Visa d'or pour Aris Messinis, prix de Perpignan). Les représentations stéréotypées du migrant, exhibé, en détresse et dénudé — littéralement dans certaines photographies ou images —, font de ces sujets contrôlés des êtres substituables entre eux, comptabilisables, les inscrivant ainsi dans l'imaginaire collectif. Cette gestion des corps participe non seulement à l'appréhension du migrant comme un être chétif, que l'on prive de son identité subjective, mais au surplus elle nourrit l'ambivalence de l'hospitalité/hostilité entre les migrants qu'il faut accueillir, et ceux qui sont condamnés à être enfermés et expulsés (Gatta, 2012).

Les acteurs travaillant au sein du centre — forces de l'ordre, assistants juridiques et médiateurs culturels des organisations internationales (OIM, UNHCR, Save the Children notamment) et opérateurs de la coopérative en charge de la gestion du centre — participent aux procédures d'identification qui font partie du modèle de gestion de l'accueil à Lampedusa, ils y sont soumis et se doivent de l'intérioriser comme légitime. Les migrants sont ainsi divisés en deux catégories les « bons », celles et ceux qui se plient à la procédure, et les « mauvais » qui durant des semaines, voire des mois, s'opposent à la prise de leurs empreintes. En dépit des valeurs de solidarité et d'entraide qui ont conduit les opérateurs à travailler dans le secteur de l'accueil, des migrants témoignent de harcèlement moral et de chantage (comme le refus de les laisser jouer au football s'ils refusent d'être identifiés, ou encore les privations alimentaire et vestimentaire).

7 | Voir à ce sujet le dernier rapport d'Amnesty International : <http://bit.ly/2eCgnTE>.

### **La participation du « modèle Lampedusa » à la légitimation des politiques militaro-humanitaires**

Ici, à rebours des discours humanitaristes, le choix de manifester dans la rue, de se rendre visibles pour réclamer le droit de partir sans être fichés et le fait de protester contre les conditions d'accueil alors que les migrants sont au même moment, théoriquement, enfermés dans un centre de rétention administrative, fait apparaître le caractère éminemment politique de ces actes. Leur revendication implique une auto-subjectivation à la fois en tant qu'individu rescapé-vulnérable, et sujet actif porteur de droits et d'une identité commune. Les manifestations qui ont lieu à Lampedusa sont des actes, porteurs à la fois d'une volonté collective qui transcendent le statut des demandeurs d'asile en les rapprochant de sujets politiques rétifs, à l'opposé de l'image d'êtres ductiles tels que les présentent notamment les partisans du « modèle d'accueil Lampedusa ».

La force de ce modèle réside dans ces deux fonctions : la première, sauver des vies tout en filtrant l'arrivée de migrants non autorisés et « indésirables » (Agjer, 2008) en Europe, corrobore la seconde, justifier l'adoption de politiques sécuritaires onéreuses dans l'espace méditerranéen. Alors que la gestion européenne des migrations est objectivement inefficace par rapport aux missions qu'elle est censée remplir et onéreuse en termes économique et humain, le rôle et les éventuelles spécificités des lieux-frontières comme Lampedusa résident dans la construction d'un imaginaire collectif renforçant ces politiques. À Lampedusa comme ailleurs en Méditerranée, l'Europe a mythifié un modèle d'accueil qui repose sur l'indistinction des sphères humanitaires et militaires et autour duquel convergent des intérêts économiques et politiques manifestement incompatibles avec le respect des droits des migrants en tant qu'êtres humains.

Ce papier est le résultat d'une réflexion issue du séminaire MLS du 22 mai 2015, intitulé « La gestion des frontières en régime néolibéral ». Vous trouverez la version audio de ce séminaire sur le blog de MLS : <http://bit.ly/2iZ7e8Y>.